



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE FRANÇOIS  
AUX PARTICIPANTS AU SÉMINAIRE « DEBT CRISIS IN THE GLOBAL SOUTH »,  
PROMU PAR L'ACADÉMIE PONTIFICALE DES SCIENCES**

*Auletta de la Salle Paul VI  
Mercredi 5 juin 2024*

**[Multimédia]**

---

Je suis ravi de vous rencontrer aujourd'hui. Je salue le cardinal Turkson, le chancelier de l'Académie pontificale des sciences, ainsi que vous tous qui participez au séminaire sur «Debt Crisis in the Global South», qui vise à engager un dialogue sur la mise en œuvre de politiques qui contribuent à résoudre le problème de la dette qui afflige de nombreux pays du Sud global et qui touche également des millions de familles et d'individus dans le monde.

Les populations n'ont pas besoin de n'importe quel financement, mais d'un financement qui implique une responsabilité partagée entre ceux qui le reçoivent et ceux qui l'accordent. Les bénéfices que ce financement peut apporter à la société dépendent de ses conditions, de son utilisation et des cadres dans lesquels les crises de dette qui peuvent survenir sont résolues.

A la suite d'une mondialisation mal gérée, de la pandémie et des guerres, nous sommes confrontés à une crise de la dette qui affecte principalement les pays du Sud global, causant de la misère et de la détresse, et privant des millions de personnes de la possibilité d'un avenir digne. Par conséquent, aucun gouvernement ne peut moralement exiger que son peuple souffre de privations incompatibles avec la dignité humaine.

Pour tenter de briser le cycle financement-dette, il est nécessaire de créer un mécanisme multinational basé sur la solidarité et l'harmonie des populations, qui tienne compte de la nature globale du problème et de ses implications économiques, financières et sociales. L'absence d'un tel mécanisme favorise la mentalité du «chacun pour soi», où les plus faibles perdent toujours.

Conformément au magistère de mes prédécesseurs, je tiens à réaffirmer que ce sont les principes de justice et de solidarité qui permettront de trouver des solutions. Sur cette voie, il est essentiel d'agir de bonne foi et avec vérité, en suivant un code de conduite international avec des normes éthiques qui peuvent guider le dialogue entre les parties. Pensons donc à une nouvelle architecture financière internationale audacieuse et créative.

Lors du Jubilé de l'An 2000, saint Jean-Paul II a déclaré que le problème de la dette extérieure «n'est pas seulement de caractère économique, mais qu'il touche des principes éthiques fondamentaux et qu'il doit trouver sa place dans le droit international» et reconnaissait que «le Jubilé peut constituer une occasion propice pour effectuer des gestes de bonne volonté [...], [pour] effacer les dettes, ou tout au moins de les réduire [...] en fonction du bien commun» (*Audience générale*, 3 novembre 1999). L'Année du Jubilé était une tradition parmi le peuple juif, une année où les dettes étaient pardonnées. Je voudrais faire écho à cet appel prophétique, qui est plus urgent que jamais, en gardant à l'esprit que la dette écologique et la dette extérieure sont les deux faces d'une même médaille qui hypothèque l'avenir. C'est pourquoi, chers amis, la prochaine Année Sainte de 2025 nous appelle à ouvrir nos esprits et nos cœurs pour pouvoir dénouer les nœuds de ces liens qui étouffent le présent, sans oublier que nous ne sommes que des gardiens et des intendants, et non des maîtres.

Je vous invite à rêver et à agir ensemble pour la construction responsable de notre maison commune; personne ne peut l'habiter en ayant la conscience tranquille lorsque autour de nous il y a de nombreux frères et sœurs affamés, marginalisés et vulnérables. Permettre cela est un péché, un péché humain. Si l'on n'a pas la foi, c'est un péché social. Ce que vous faites ici est important et je prie pour vous. Que Dieu vous bénisse. Et je vous demande aussi, s'il vous plaît, de ne pas oublier de prier pour moi. Je demande au Seigneur de vous bénir tous. Amen.